

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1972 B 05732

Numéro SIREN : 722 057 320

Nom ou dénomination : POISSONNIER ORDENER DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2018 sous le numéro de dépôt 76766

## DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 06-08-2018

N° DE DEPOT : 076766

N° GESTION : 1972B05732

N° SIREN : 722057320

DENOMINATION : POISSONNIER ORDENER DISTRIBUTION

ADRESSE : 76 RUE DES POISSONNIERS 75018 PARIS

MILLESIME : 2017

## **Poissonniers Ordener Distribution**

### **POD**

Exercice clos le 31 décembre 2017

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## Poissonniers Ordener Distribution POD

Exercice clos le 31 décembre 2017

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société POD,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société POD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons, que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'une certification

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 14 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

Stéphane Van Box Som

## COMPTES ANNUELS

**POD - POISSONNIER ORDENER DISTRIBUTION**

**Société à responsabilité limitée**

**76 RUE DES POISSONNIERS 75018 PARIS**

**DATE DE CLOTURE : 31/12/2017**

## COMPTES ANNUELS

POD - POISSONNIER ORDENER DISTRIBUTION

## Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0		0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	5 872	1 929	3 943	4 846
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>5 872</b>	<b>1 929</b>	<b>3 943</b>	<b>4 846</b>
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	27 321	8 421	18 899	27 978
Autres immobilisations corporelles	790 021	117 528	672 493	1 029 556
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>817 341</b>	<b>125 950</b>	<b>691 392</b>	<b>1 057 534</b>
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>823 214</b>	<b>127 879</b>	<b>695 335</b>	<b>1 062 380</b>
Matières premières, approvisionnements	98	0	98	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	440 221	0	440 221	342 179
<b>TOTAL Stock</b>	<b>440 319</b>	<b>0</b>	<b>440 319</b>	<b>342 179</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	48 710	0	48 710	286
Autres créances	172 497	16 318	156 179	343 400
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
<b>TOTAL Créances</b>	<b>221 207</b>	<b>16 318</b>	<b>204 889</b>	<b>343 687</b>
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	42 847	0	42 847	4 405
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>42 847</b>	<b>0</b>	<b>42 847</b>	<b>4 405</b>
Charges constatées d'avance	1 413	0	1 413	408
<b>Total Actif Circulant (III)</b>	<b>705 786</b>	<b>16 318</b>	<b>689 468</b>	<b>690 679</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>1 529 000</b>	<b>144 197</b>	<b>1 384 803</b>	<b>1 753 059</b>

## Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 60 980	60 980	60 980
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0		0
Réserve légale		6 098	6 098
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	779
<b>TOTAL Réserves</b>		<b>6 098</b>	<b>6 877</b>
Report à nouveau		-32 399	0
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		<b>151 206</b>	<b>-33 178</b>
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>		<b>185 885</b>	<b>34 679</b>
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>		<b>0</b>	
Provisions pour risques		0	15 000
Provisions pour charges		42 820	40 079
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>		<b>42 820</b>	<b>55 079</b>
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		5 679	4 850
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	0	0
<b>TOTAL Dettes financières</b>		<b>5 679</b>	<b>4 850</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		326 273	300 573
Dettes fiscales et sociales		200 789	153 459
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		9 712	2 240
Autres dettes		613 645	1 202 179
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>		<b>1 150 420</b>	<b>1 658 452</b>
Produits constatés d'avance		0	0
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>		<b>1 156 098</b>	<b>1 663 301</b>
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>		<b>1 384 803</b>	<b>1 753 059</b>

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	5 525 845	0	5 525 845	5 135 693
Production vendue biens	0		0	0
Production vendue services	23 252	0	23 252	70
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>5 549 097</b>	<b>0</b>	<b>5 549 097</b>	<b>5 135 764</b>
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			98 466	231 522
Autres produits			4 994	4 866
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>5 652 558</b>	<b>5 372 151</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			4 230 970	3 847 759
Variation de stock (marchandises)			-87 439	-63 919
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-98	0
Autres achats et charges externes			492 509	545 615
Impôts, taxes et versements assimilés			63 281	52 779
Salaires et traitements			467 536	386 619
Charges sociales			138 938	116 354
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	74 731	248 359
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	16 318	32 604
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	49 820	40 079
Autres charges			10 876	6 200
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>5 457 443</b>	<b>5 212 448</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>195 115</b>	<b>159 703</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			8 326	8 669
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>8 326</b>	<b>8 669</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>-8 326</b>	<b>-8 669</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>186 789</b>	<b>151 034</b>

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	334 928	774
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>334 928</b>	<b>774</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	27 717
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	334 817	163 728
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>334 817</b>	<b>191 446</b>
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	111	-190 672
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	35 694	-6 460
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>5 987 486</b>	<b>5 372 925</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>5 836 279</b>	<b>5 406 103</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>151 206</b>	<b>-33 178</b>

## **ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**

**POD - POISSONNIER ORDENER DISTRIBUTION**

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017

dont le total est 1 384 803 € et le résultat s'élève à 151 206 €

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Règles et méthodes comptables

POD - POISSONNIER ORDENER DISTRIBUTION est une Société à responsabilité limitée de droit français.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des dispositions du règlement ANC N°2014-03 et conformément aux hypothèses de base :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La société POD - POISSONNIER ORDENER DISTRIBUTION bénéficiera du soutien du groupe FRANPRIX LEADER PRICE qui prendra, le cas échéant, les dispositions nécessaires pour lui permettre de continuer son exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

#### Présentation des comptes

Le plan comptable adopté par la société a été harmonisé avec le plan du groupe CASINO pour permettre une meilleure lisibilité des états financiers.

#### Immobilisations incorporelles

Les taux d'amortissement des immobilisations incorporelles sont les suivants :

	Amortissement comptable	Amortissement fiscal
Frais de recherche et développement	8 ans L	8 ans L
Concessions et droits similaires	1 à 3 ans L	1 à 3 ans L
Marques	Non amortissable	Non amortissable

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires , hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production
- les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants : (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel)

	Amortissement comptable	Amortissement fiscal
Constructions	40 à 50 ans L	20 ans L
Agencements des constructions	10 à 50 ans L	10 à 50 ans L
Installations techniques, mat. Outillage	3 à 10 ans L	3 à 10 ans L
Installations générales Agencements	8 à 15 ans L	8 à 15 ans L
Matériel de transport	4 ans L	4 ans L
Mobilier de bureau et informatique	3 à 5 ans L	3 à 5 ans L
Mobilier de bureau	5 à 10 ans L	5 à 10 ans L

Seuls sont considérés en tant qu'amortissements dérogatoires, l'excédent des amortissements fiscalement déductibles par rapport aux amortissements comptabilisés en tant que dépréciation économiquement justifiée

#### Dépréciations des actifs

Les immobilisations incorporelles et corporelles font l'objet, à chaque clôture, de test de dépréciation dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Les indices de perte de valeurs suivis par la société peuvent être des éléments marché (arrivée d'un concurrent par exemple) ou internes (évolution du chiffre d'affaires, des marges, poids des actifs d'exploitation liés au fonds de commerce sur le chiffre d'affaires...).

Le test consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif ou groupe d'actifs à sa valeur recouvrable et de comptabiliser une dépréciation pour la différence si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La valeur vénale est valorisée en mois de CA TTC ajustée, le cas échéant des plus ou moins values immobilières.

Le nombre de mois de CA TTC retenu varie selon plusieurs variables : zone géographique, caractère stratégique ou seuils de chiffre d'affaires.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'usage est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 3 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux de marché à long terme avant impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

La valeur terminale est évaluée sur la base d'un multiple de l'EBITDA estimé au 31/12/N (multiple déterminé en central par le groupe Casino).

#### Stocks et en cours

Les stocks sont évalués au prix d'achat HT selon la méthode suivante :

Les stocks sont dans un premier temps valorisés à leur prix de vente TTC. Cette valorisation est ensuite corrigée de la TVA et de la marge moyenne pratiquée au cours de l'exercice considéré. Cette correction est pratiquée en tenant compte de la ventilation de ce chiffre d'affaires, entre les différents taux de TVA suivant les statistiques d'achats.

Une provision pour dépréciation des stocks est calculée au 31/12 de l'exercice, sur la base du chiffre d'affaires réalisé depuis le dernier inventaire, jusqu'au 31/12 de l'année. A ce chiffre d'affaires, est appliqué le taux de démarque moyen connu à la fin de l'exercice, permettant ainsi de déterminer une provision pour dépréciation des stocks.

#### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de risque de dévalorisation

Valeur mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix d'achat. A la fin de l'exercice une provision pour dépréciation est constituée en cas de risque de dévalorisation.

Provisions pour risques et charges

En accord avec le règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressource sans contrepartie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

De même, la constatation d'une situation nette négative auprès des filiales détenues par la société, entraîne un risque pour celle-ci à concurrence de son taux de détention.

Ce risque fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision lorsque la situation nette "réévaluée" de la filiale reste négative.

Par situation nette "réévaluée" d'une filiale, on entend sa situation nette comptable diminuée de la VNC de ses actifs immobilisés, majorée de la valeur recouvrable de son fonds de commerce.

La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale est le montant qui peut-être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre les parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. Dans les sociétés Filiales qui exploitent des magasins, la valeur vénale est valorisée en mois de CA TTC ajustée, le cas échéant des plus ou moins values immobilières.

Le nombre de mois de CA TTC retenu varie selon plusieurs variables : zones géographiques, caractère stratégique ou seuils de chiffre d'affaires.

Multiples FP	Paris	Banlieue	Province
	5,5	4	3,5

Multiples LP	Paris	Banlieue/Province
CA annuel TTC < 2,5 M€	5,5	2,5
CA annuel TTC (2,5 M€ < CA < 5 M€)	5,5	2,5
CA annuel TTC (5 M€ < CA < 8 M€)	5,5	2,5
CA annuel TTC > 8 M€	5,5	5

Les Fonds de commerce des magasins qualifiés "sites difficiles" sont valorisés à 1 mois de chiffre d'affaire TTC.

Le groupe a procédé à une revue de l'estimation des multiples pris en compte pour la détermination de la valeur vénale des actifs dans le cadre des tests de dépréciation conduisant à une modification de ces multiples de chiffre d'affaires décrits ci-dessus. Cette revue a été réalisée sur la base des transactions réelles de marché.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'usage est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 3 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux de marché à long terme avant impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

La valeur terminale est évaluée sur la base de l'EBITDA estimé pour l'exercice multiplié par 9 (multiple déterminé en central par le Groupe Casino).

Dès lors que la situation nette réévaluée reste négative, il convient d'y appliquer le pourcentage de détention dans la filiale, d'analyser la part de cette situation nette négative déjà provisionnée au titre de la dépréciation des comptes-courants le cas échéant, et de comptabiliser le complément au titre de la provision pour risque.

#### Provisions : engagement de retraite

Les provisions sont désormais évaluées à l'aide d'un logiciel qui permet de calculer l'engagement selon les normes IAS 19 et la recommandation 2003-R-01 et conformément aux dispositions de la convention collective du commerce de

Les hypothèses retenues dans le calcul de la provision pour retraites sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.7 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Taux de charges patronales : 42%

Le turnover est calculé par catégorie socio-professionnelle.

De plus, ces engagements de retraite sont basés sur le départ volontaire à l'initiative du salarié.

#### Intégration fiscale

Les modalités de répartition de l'impôt société :

Les sociétés faisant partie de périmètre d'intégration fiscale supportent la charge d'impôt sur les Sociétés et les contributions additionnelles.

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt société en l'absence d'intégration est nulle.

Déficits reportables : 0 €

#### Faits marquants sur l'exercice affectant la présentation et/ou la comparabilité des comptes annuels

##### Engagement hors bilan :

Néant

##### Intégration fiscale

La société POD - POISSONNIER ORDENER DISTRIBUTION est membre du groupe intégré constitué par la société VERDALIS dont le siège social est situé 123 quai Jules Guesde 94400 Vitry-sur-seine depuis le 01/01/2016.

#### CICE

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2017 la société va bénéficier d'un crédit d'impôts pour la compétitivité et l'emploi (CICE) d'un montant de 27 635 €. Le taux du CICE est de 7% au 31/12/2017.

Ce crédit d'impôt a été calculé à partir des éléments suivants :

- Salaires réels au 31 décembre 2017
- Primes et bonus
- Absences rémunérées (congés payés et RTT)

Ce crédit d'impôt a été comptabilisé au crédit d'un compte 64 "Charges de personnel"

Le CICE n'a pas servi à financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni à augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Evènements post clôture

Néant

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

## COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

POD - POISSONNIER ORDENER DISTRIBUTION

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	5 622	0	250	
	Terrains	0	0	0	
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 282	0	3 389	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	1 070 596	0	37 691	
	Matériel de transport	0	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	64 778	0	1 172	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	
	Avances et acomptes	0	0	0	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 169 656</b>	<b>0</b>	<b>42 253</b>	
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	
	Autres participations	0	0	0	
	Autres titres immobilisés	0	0	0	
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	0	
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>1 175 279</b>	<b>0</b>	<b>42 503</b>	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	5 872	0
	Terrains	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et	0	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	10 350	27 321	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements,	0	336 496	771 792	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	47 722	18 229	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>0</b>	<b>394 568</b>	<b>817 341</b>	<b>0</b>
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	0	0
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>0</b>	<b>394 568</b>	<b>823 214</b>	<b>0</b>

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		776	1 153	0	1 929		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0		
	Installations générales, agencements	0	0	0	0		
Installations techniques, matériels et outillages		6 304	3 818	1 700	8 421		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	84 536	67 474	44 240	107 769		
	Matériel de transport	0	0	0	0		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	21 283	2 287	13 811	9 759		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)</b>		<b>112 122</b>	<b>73 578</b>	<b>59 751</b>	<b>125 950</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>112 899</b>	<b>74 731</b>	<b>59 751</b>	<b>127 879</b>		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel				
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
<b>CORPO.</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Acquis. de titres	0			0			0
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
<b>TOTAL (I)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour litige	15 000	7 000	22 000	0
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	40 079	42 820	40 079	42 820
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
<b>TOTAL (II)</b>	<b>55 079</b>	<b>49 820</b>	<b>62 079</b>	<b>42 820</b>
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	10 604	0	10 604	0
Provisions sur comptes clients	0	0	0	0
Autres provisions pour dépréciations	22 000	16 318	22 000	16 318
<b>TOTAL (III)</b>	<b>32 604</b>	<b>16 318</b>	<b>32 604</b>	<b>16 318</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>87 683</b>	<b>66 138</b>	<b>94 683</b>	<b>59 138</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		66 138	94 683	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations			0	0	0	
Prêts			0	0	0	
Autres immos financières			0	0	0	
<b>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Clients douteux ou litigieux			0	0	0	
Autres créances			48 710	48 710	0	
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0	
Personnel et comptes rattachés			747	747	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			287	287	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		0	0	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée		14 899	14 899	0	
	Autres impôts		0	0	0	
	Etat - divers		28 556	28 556	0	
Groupes et associés			34 495	34 495	0	
Débiteurs divers			93 513	93 513	0	
<b>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT</b>			<b>221 207</b>	<b>221 207</b>	<b>0</b>	
Charges constatées d'avance			1 413	1 413	0	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>			<b>222 620</b>	<b>222 620</b>	<b>0</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0			
Prêts et avances consentis aux associés			0			
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			0	0	0	0
Autres emprunts obligataires			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			5 679	5 679	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers			0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés			326 273	326 273	0	0
Personnel et comptes rattachés			85 911	85 911	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			101 931	101 931	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée		2 133	2 133	0	0
	Obligations cautionnées		0	0	0	0
	Autres impôts		10 815	10 815	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			9 712	9 712	0	0
Groupes et associés			613 054	613 054	0	0
Autres dettes			591	591	0	0
Dette représentative de titres empruntés			0	0	0	0
Produits constatés d'avance			0	0	0	0
<b>TOTAL DES DETTES</b>			<b>1 156 098</b>	<b>1 156 098</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice			0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice			0			

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
RISTOURNES 2018	48 854
CICE	23 454
MEDECINE TRAVAIL	287
CVAE	5 102
<b>TOTAL</b>	<b>77 697</b>

Charges à payer

Charges à payer	Montant
FACT. A REC. MSES	6 636
FACT. A REC. FR. GX	68 405
CONGES PAYES	69 342
CONGES PEC DUS	2 647
PROVISION RTT	6 086
PRIMES PERFORMANCE	3 060
CH. AU PERSONNEL	4 247
PROV. INDEM.FIN CDD	528
CH./CONGES	25 657
CH. / CONGES PEC	980
CHARGES SUR RTT	2 252
CHARGES PR.PERFORM.	1 224
TAXE GRANDE SURFACE	14 848
CH./INDEMN. FIN CDD	195
TAXE D'APPRENTISSAGE	3 020
FORM.CONTINUE CONTR.	7 795
MEF BILAN INT.STE AP	8 326
<b>TOTAL</b>	<b>225 247</b>

Provisions pour risques et charges

Transferts de charges	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour litige	15 000	7 000	22 000	0
Provisions pour garanties	0	0		0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	40 079	42 820	40 079	42 820
Provisions pour impôts immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
charges	0	0	0	0
<b>TOTAL (II)</b>	<b>55 079</b>	<b>49 820</b>	<b>62 079</b>	<b>42 820</b>

Transferts de charges

Transferts de charges	Montant
Transferts de charges achats	0
Transferts de charges services extérieurs	0
Transferts de charges autres services extérieurs	0
Transferts de charges impôts et taxes	0
Transferts de charges frais de personnel	3 783
Transferts de charges autres charges de gestion	0
Transferts frais annexes	0
Transferts charges sur provisions	0
Transferts de charges sur amortissement - immobilisations	0
Transferts de charges sur amortissements autres	0
Transferts de charges sur publicité	0
Transferts de charges sur loyers	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 783</b>

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES D'AVANCE	1 413	0	0
	0	0	0
	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 413</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2017	Valeur nominale
Actions ordinaires				0	
Parts sociales	1 000			1 000	61
<b>Total</b>	<b>1 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 000</b>	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Clôture
Capital social ou individuel	60 980					60 980
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	0					0
Ecart de réévaluation	0					0
Réserve légale	6 098					6 098
Réserves statutaires ou contractuelles	0					0
Réserves réglementées	0					0
Autres réserves	779				-779	0
Report à nouveau	0				-32 399	-32 399
Résultat de l'exercice	-33 178	151 206	-33 178			151 207
Subventions d'investissement	0					0
Provisions réglementées	0					0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>34 679</b>	<b>151 206</b>	<b>-33 178</b>	<b>0</b>	<b>-33 178</b>	<b>185 885</b>

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	5 525 845	5 135 693	8%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	23 252	70	32929%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	5 549 097	5 135 764	8%
Chiffres d'affaires nets-Export	0	0	0%
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>5 549 097</b>	<b>5 135 764</b>	<b>8%</b>

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC DES IMMOS CEDEES	334 817	0
CESSION D'IMMOS	0	334 928
	0	0
	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>334 817</b>	<b>334 928</b>

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	1	1
Agents de maîtrise	1	1
Employés et techniciens	19	17
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>19</b>

L'effectif moyen du personnel est de :

21

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
CASINO GUICHARD PERRACHON 1 COURS ANTOINE GUICHARD 42000 SAINT ETIENNE	SA	169 825 404 €	100%

**POISSONNIER ORDENER DISTRIBUTION**  
SARL au capital de 60 979,61 €  
Siège social : 76 rue des Poissonniers 75018 Paris  
722 057 320 RCS PARIS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU 30 AVRIL 2018**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

[...]

**DEUXIEME DECISION**

**Affectation du résultat**

L'Associée Unique, constatant que le bénéfice de l'exercice s'élève à 151 206 euros, décide d'affecter ce résultat comme suit :

- A l'apurement des pertes antérieures, soit 32 399 euros, au compte « Report à Nouveau » ;
- A la distribution d'un dividende brut, d'un montant total de 118 807 euros, soit un dividende de 118,807 euros par part, qui sera mis en paiement au siège social au plus tard le 30 septembre 2018.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée Unique constate, dans le cadre de la distribution de dividendes qui vient d'être décidée, que le montant total des revenus distribués, n'est pas éligible à la réfaction de 40% mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts.

**Rappel des dividendes distribués**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée Unique prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois exercices précédents:

Exercice	Dividende par part sociale
31 décembre 2014	210 €
31 décembre 2015	114 €
31 décembre 2016	-

[...]

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

